



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police nationale

Question écrite n° 86232

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le bilan annuel de l'Inspection générale de la police nationale. Il souhaiterait connaître son opinion sur la baisse des sanctions de policiers pour l'année 2009.

Texte de la réponse

Comme l'observe le parlementaire, le nombre de sanctions prononcées contre des policiers a légèrement diminué en 2009 (3 109, contre 3 423 en 2008) après avoir augmenté au cours des dernières années. Il est loisible de considérer que la réactivité et la sévérité de l'administration face aux manquements avérés à la déontologie (les policiers, qui représentent 8 % de la fonction publique d'État, sont l'objet de plus de 58 % des sanctions disciplinaires), de même que les multiples contrôles auxquels ils sont soumis (services d'inspection, autorités indépendantes nationales et européennes, etc.), ne sont pas sans effet sur le comportement des fonctionnaires. Les efforts considérables engagés en matière de recrutement et de formation et la place essentielle qu'y occupe la déontologie portent également certainement leurs fruits. Une politique de déontologie toujours plus exigeante est menée, fondée sur une mobilisation permanente de la chaîne hiérarchique et une totale intransigeance face à toute dérive. Le respect par les policiers de leurs obligations statutaires et déontologiques est en effet un principe absolu et le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales attache la plus grande importance au caractère exemplaire du comportement adopté par les policiers, qui incarnent comme les gendarmes l'autorité de l'État et doivent être irréprochables. La déontologie, la maîtrise et le discernement dans l'action ont un rôle essentiel dans le lien de confiance entre la population et les forces de sécurité. Les policiers, qui font un travail quotidien remarquable et souvent dangereux au service des Français, sont dans leur immense majorité exemplaires.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86232

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8685

Réponse publiée le : 9 novembre 2010, page 12275